

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires au tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 17 Octobre

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 octobre

La rentrée est des plus calmes. Dans les tribunes, à peine une dizaine de spectateurs.

A deux heures précises, M. Floquet monte au fauteuil présidentiel.

MM. de Freycinet, Constans, Ribot, Yves Guyot font leur entrée en même temps.

L'ordre du jour appelle le tirage au sort des bureaux. Il y est procédé.

Interpellation sur les travaux du port de Bordeaux

M. le président. — J'avais reçu de M. Chiché une demande d'interpellation concernant l'exécution des travaux du port de Bordeaux. M. Chiché me fait savoir qu'il retire son interpellation.

M. Chiché. — Messieurs, depuis le dépôt de ma demande d'interpellation, il s'est produit un fait qui fort heureusement la rend inutile. L'Etat vient de traiter avec M. Hersent pour l'achèvement des travaux du port de Bordeaux depuis longtemps interrompus, et le nom seul de ce grand entrepreneur suffit pour nous donner l'espérance qu'ils seront poussés avec activité et menés à bonne fin.

Cette solution, bien que tardive, étant de nature à donner satisfaction au commerce bordelais, je retire mon interpellation, me réservant de la reprendre si elle redevenait nécessaire. (Très bien ! très bien !)

M. Floquet invite la Chambre à régler son ordre du jour.

La discussion du budget

M. Rouvier, ministre des finances. — Je demande à la Chambre de mettre à l'ordre du jour de lundi prochain la discussion du budget. (Adopté.) On commencera par les affaires étrangères. Après le budget, viendra la discussion de l'organisation des cadres de la marine.

Cris à gauche : A lundi ! à lundi !

La Chambre décide que sa prochaine séance aura lieu lundi. (Rires à droite.)

La séance est levée à trois heures.

SÉNAT

Séance du 15 octobre 1891

La séance est ouverte à deux heures.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 59

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

XIII

A L'HOPITAL

— On lui avait dit qu'elle aurait dû essayer de se reposer quelques temps encore, que c'était une grande folie de s'être remise si tôt à la besogne, qu'elle s'en repentirait, mais elle n'avait voulu rien entendre. Et matin, on en avait vu une autre à sa place, et depuis, elle n'avait plus reparu dans le quartier.

Encore si on avait su son adresse, on serait allé chez elle, on aurait vu si elle ne manquait de rien, on n'était pas bien riche, mais enfin, en se cotisant, on aurait fait l'impossible !... Malheureusement, c'était une vieille cachotière, une orgueilleuse qui mourrait de faim dans son taudis, sans vouloir rien accepter de personne !... une si brave femme, qui se serait mise en quatre pour rendre un service aux autres !... N'ayant qu'un défaut, — c'était de monter comme une soupe au lait dès qu'elle apercevait un Allemand.

M. Le Royer président, prononce l'éloge funèbre de MM. J. Cabanes, le comte Henri de Lurs-Saluces, Testelin et Mestreau.

La prochaine séance est ensuite fixée à lundi. La séance est levée à deux heures vingt.

Epilogue des Fêtes de Marseille

Mercredi soir, à la fin de la séance publique du Conseil municipal, le Maire a fait la déclaration suivante :

« Le Conseil municipal, toujours unanime sur le terrain des intérêts de Marseille, a obéi à un sentiment bien naturel, lorsqu'il a pensé que la venue des ministres dans notre ville faciliterait la solution de divers projets qui s'imposent à l'étude de tous les corps élus.

« C'est ainsi que l'a compris la partie intelligente et laborieuse de la population, la seule dont l'opinion puisse nous toucher. Et n'eussions-nous obtenu que les déclarations si nettes et si précises du président du Conseil en ce qui concerne le canal de jonction de Marseille au Rhône, et le développement de l'enseignement supérieur, ainsi que les promesses si formelles du ministre du commerce, que nous devrions nous féliciter de la visite des ministres et leur adresser de nouveau tous nos remerciements.

« Si quelques groupes de gamins, sous prétexte de socialisme ou de politique générale, se sont livrés à des manifestations grossières, croyez bien que les ministres qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre appel ont su les apprécier comme elles le méritent, et qu'ils ont trop d'esprit et de loyauté pour rendre Marseille responsable d'une incartade sans portée.

« De ces faits, nous ne devons retenir que deux choses, c'est qu'il y a beaucoup à faire pour l'éducation des jeunes gens qui préfèrent la rue à l'atelier, et que, d'autre part, la fusion des partis est définitive, s'il est vrai qu'un député radical a donné à un journal de l'opposition la primauté de ses confidences.

« Quant à nous, messieurs, ne nous arrêtons point à cet incident, et marchons au but avec cette union qui fait notre force et qui provoque parfois tant de dépit chez ceux qui seraient incapables de la pratiquer. »

L'aérostation militaire

Les expériences d'aérostation militaire qui se poursuivent depuis un mois et qui ont eu lieu dans la plupart de nos places fortes ont admirablement réussi. Le ministre de la guerre se propose, dit-on, de réclamer du Parlement un relèvement de crédit pour l'Ecole de Chalais-Meudon, et il est probable que le commandant Re-

nard, créateur et chef de cet établissement, sera inscrit d'office au tableau d'avancement.

Les navires russes à Brest

A Brest, on se prépare à recevoir brillamment les navires russes attendus.

La commission principale des fêtes s'est réunie jeudi soir, à l'hôtel de ville et à arrêté le programme, qu'elle proposera au conseil municipal.

Ce programme comprend un banquet de 120 couverts et une représentation de gala au théâtre, suivi d'un lunch.

Enfin, on dit que les jeunes gens de la ville ont l'intention de donner au théâtre un bal costumé en l'honneur des officiers russes et des officiers de la division du Nord.

LES INCIDENTS DE ROME

L'Observatore romano publie la lettre qui lui a été adressée par un italien et faisant connaître les explications que lui a fournies un magistrat italien sur les véritables motifs qui ont poussé le parquet à ne pas traduire devant les tribunaux M. Dreux ni aucun des autres pèlerins accusés d'avoir écrit sur le registre du Panthéon : « Vive le Pape ! »

« Si le procès avait été entamé, a dit ce magistrat, il aurait été nécessaire de produire à l'audience le registre sur lequel ont été écrits les mots incriminés. Or, sur ce registre, on lit, entre autres curiosités, ces mots : « Viva la Repubblica Universita ! Viva Mazzini ! » Ces mots auraient été la seule défense des accusés, et les juges, par conséquent, les auraient acquittés. »

La révolte de l'Uruguay

Le New-York Herald a reçu de Montevideo des détails sur la révolte de l'Uruguay.

Dès le commencement du mouvement, les insurgés se portèrent vers le casernement d'artillerie dans le but de suborner les soldats. Mais ils refusèrent. Arrêté aussitôt, leur chef, qui cherchait à s'enfuir, fut tué d'un coup de fusil. Les insurgés, bientôt après, firent feu sur un bataillon de soldats qui passait devant le club révolutionnaire et blessèrent trois officiers ; les troupes ripostèrent, tuèrent 53 insurgés et en blessèrent plusieurs ; les autres, au nombre de 600, prirent la fuite.

Les rebelles accusent le colonel La Torre de les avoir trompés en leur promettant l'appui de l'armée. Il paraît hors de doute, que les insurgés avaient l'intention d'assassiner le président de la République.

Vingt Italiens, sous la direction d'un nommé

ner suite.

Elle se retira sur ses paroles peu encourageantes. Attendre un mois entier, est-ce qu'elle pouvait ? Et d'ailleurs, par qui aurait-elle fait apostiller la demande indispensable ? Elle restait immobile sur le trottoir, ne sachant où donner de la tête, le cerveau vide, quand derrière elle une voix s'écria :

— Tiens !... Rosa !... Qu'est-ce que vous faites-là.

Elle se retourna. C'était Catherine.

XIV

DÉSÉPOIR

La Prussienne était parfaitement au courant de la situation de l'orpheline.

Grâce aux mystérieux moyens d'informations dont elle disposait, elle avait appris avec joie que la pauvre fille avait été obligée de quitter la maison du général Douvrillé ; elle savait qu'elle avait végété dans la cité des Batignolles et que de là, étant tombé malade, elle avait dû faire un long séjour à l'hôpital Lariboisière d'abord, au Véginet ensuite.

Sans qu'elle s'en doutât, Rosa avait été suivie depuis sa sortie de l'hôpital et ce n'était pas du tout par hasard qu'elle rencontrait Catherine.

— Vous ! s'écria-t-elle à son tour avec étonnement.

— Oui, moi. Il n'y a rien de drôle à ce que je sois ici, je travaille dans le quartier, mais vous ? comment se fait-il que je vous trouve là, plantée au milieu du trottoir ? Vous n'êtes donc plus dans votre fameuse place, chez le général Douvrillé.

Desperado, avaient été soudoyés par eux pour commettre ce crime ; le chef de la police découvrit le complot à temps, avertit le président et fit arrêter quatre des chefs.

Le mouvement a complètement échoué. Les insurgés ont fui dans la campagne où ils forment des bandes de guerillas que la police poursuit.

Rupture diplomatique avec la Chine

Le correspondant du Times, à Singapore, télégraphie, d'après des avis de Sanghaï, en date du 3 octobre, que les représentants des puissances étrangères ont rompu les négociations avec le gouvernement chinois. Quelques désordres locaux se sont produits à Peckien ; tout est tranquille sur les autres points du littoral.

D'après la dépêche reçue de Singapore par le Times et relative à la situation en Chine, il est dit que les représentants des puissances demandent à leur gouvernement de prendre des mesures énergiques contre le vice-roi.

L'escadre du Nord a reçu l'ordre de se rendre de Port-Arthur à Sanghaï. Deux navires seulement sont arrivés.

Le testament de Boulanger

Un journal de Tunis publie une déclaration du capitaine Driant. Cette déclaration confirme que les enfants du général Boulanger ne font aucune revendication pécuniaire, mais se bornent à réclamer l'épée, les épaulettes et les décorations de leur père qu'ils ne veulent pas voir dispersées en des mains étrangères.

Bons de l'exposition

Le numéro 551,765 gagne 50,000 fr.
Les dix numéros suivants, gagnent chacun 1,000 fr.

1,142,415 291,420 447,462 243,628 751,729
99,261 545,430 719,050 136,109 998,485

Les cent vingt numéros suivants chacun 100 fr. :

460,625	339,621	1,087,738	909,705
1,105,485	820,503	28,157	386,998
544,301	342,372	626,047	1,048,128
1,125,575	618,337	268,949	928,716
185,596	297,903	378,148	141,013
171,972	1,002,712	940,844	142,392
602,852	79,641	365,379	850,343
435,375	447,325	262,466	126,053
841,987	1,089,007	438,472	325,455
773,124	1,140,279	523,780	807,704
994,717	1,098,895	78,338	638,676
871,432	1,109,024	441,625	341,636

— Hélas ! fit Rosa en rougissant.

— Pourquoi ?

— J'ai eu... des difficultés avec une personne attachée à la maison.

— Ne mentez donc pas !... Tout le monde sait pourquoi vous n'y êtes plus, chez le général !

Catherine parlait assez haut, exprès pour augmenter la confusion de l'infortunée, qui lui fit signe d'un air suppliant de baisser la voix. Elle tint compte de cette prière d'assez mauvaise grâce, et continua plus discrètement, mais avec cruauté :

— Vous comprenez bien, ma chère, qu'il vous est difficile de cacher votre aventure après que les journaux l'ont racontée aussi ouvertement.

— Est-ce que vous me croyez coupable, vous qui me connaissez ? demanda Rosa en enfonçant profondément son regard dans les yeux de la Prussienne.

— Moi ! non. Je vous connais trop pour cela ; mais si vous n'avez que la recommandation d'une Allemande pour vous excuser, je vous plains. Ainsi, tenez, quand on a appris votre affaire à l'hôtel Kléber...

— Ah ! Mme Reuter a su...

— Tout de suite. C'est moi-même qui lui ai apporté le journal. Seulement, vous pensez bien qu'en voyant la brave dame indignée, je n'ai pas pu me retenir de prendre votre défense. Elle s'était écriée tout de suite :

— C'est une calomnie !

Pour sûr ! ai-je ajouté ; et je lui ai conseillé de courir chez le général pour savoir ce qu'il en était au juste. La voilà donc partie chez le général. El-

761,947	1,056,900	993,897	170,029
429,976	706,587	1,005,867	208,888
395,668	434,618	816,545	1,177,773
91,784	24,994	911,416	45,558
34,382	731,663	451,831	96,608
1,069,833	473,828	894,563	908,242
737,014	818,807	1,145,694	1,068,962
31,705	386,314	1,060,481	308,539
581,978	523,375	612,326	694,038
1,065,700	321,199	792,280	456,349
1,089,378	492,076	129,329	567,499
149,874	601,790	1,008,591	9,309
228,693	125,678	741,054	940,814
827,255	950,213	40,064	641,851
629,921	818,573	990,324	1,055,089
24,225	167,393	456,527	722,977
113,313	201,285	184,224	702,392
367,333	1,011,306	745,774	1,003,997
316,298			

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Par arrêté de M. le préfet du Lot, en date du 13 octobre courant, M. Combebias, instituteur à Labastide-du-Haut-Mont, a été nommé instituteur titulaire adjoint à Latronquière, en remplacement de M. Lestrade, appelé à Labastide-du-Haut-Mont.

RENTREE DU TRIBUNAL

La rentrée solennelle du Tribunal a eu lieu hier, à 1 heure.

LE MONUMENT GAMBETTA

La date de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Gambetta à Ville-d'Avray, n'est pas encore définitivement fixée. Cependant, le comité d'érection semble disposé à adopter le dimanche 8 novembre, veille de l'anniversaire de la bataille de Coulmiers. Cette inauguration ne donnera lieu à aucune cérémonie et se fera très simplement. Le comité se bornera à remettre le monument au gouvernement, qui sera représenté soit par M. Bourgeois, soit par M. Yves Guyot.

La Classe 1890

Le ministre de la guerre n'a pas encore adressé aux bureaux de recrutement la circulaire relative à la répartition de la classe 1890.

Cependant, il est décidé dès maintenant que les jeunes gens de cette classe affectés à l'infanterie, l'artillerie de marine seront mis en route le 10 novembre.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque de la ville se rouvrira lundi prochain, 19 octobre.

LYCEE GAMBETTA

Un congé d'inactivité avec traitement pendant l'année scolaire 1891-92 est accordé à M. Arnal, maître élémentaire au lycée de Cahors.

M. Maurin, chargé de cours de lettres (enseignement moderne) au lycée d'Alby, est nommé chargé de cours de lettres pour le même enseignement au lycée de Cahors (emploi nouveau).

INSPECTION ACADEMIQUE

Par arrêté ministériel, en date du 10 octobre

courant, M. Monteils Jean-Marie-Marcel, commis auxiliaire de l'inspection académique du Lot, est nommé commis principal à la dite inspection, en remplacement de M. Berthoumieux, appelé à d'autres fonctions.

Cette nomination sera bien accueillie de tous ceux qui connaissent les services de M. Monteils, son caractère serviable et sa connaissance approfondie des affaires administratives.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

ENGAGÉS CONDITIONNELS

Le ministre a décidé le 14 octobre que les jeunes gens ayant obtenu au moins seize cent quatre-vingts points aux examens seraient seuls admis au bénéfice de l'assimilation aux engagés conditionnels au titre de l'article 54 de la loi du 27 juillet 1892.

TRIBUNAUX

M. Galup, juge à Cahors, est spécialement chargé du règlement des ordres près le tribunal de première instance de notre ville.

M. Séverin, juge à Figeac, est chargé du règlement des ordres près le tribunal de cette ville.

M. Daynac, juge à Gourdon, est spécialement chargé de règlements des ordres près du tribunal de première instance de cette ville.

CONCOURS POUR L'ADMISSIBILITE AU GRADE DE CONDUCTEUR DES PONTS ET CHAUSSEES

Un concours pour l'admissibilité au grade de conducteur des ponts et chaussées, s'ouvrira en 1892, dans les conditions fixées par l'arrêté réglementaire du 7 septembre 1880. Les examens du 1^{er} degré commenceront le lundi 25 avril 1892.

Seront seuls admis à concourir les commis des ponts et chaussées et autres agents appartenant à l'administration des travaux publics, ou aux divers services vicinaux, municipaux ou autres, dirigés par les fonctionnaires du corps des ponts et chaussées.

MM. les ingénieurs en chef devront adresser au ministère des travaux publics, avant le 1^{er} janvier, les demandes des candidats avec les pièces indiquées à l'art. 3 de l'arrêté du 7 septembre 1880. Toute demande d'admission qui parviendrait au ministère après cette époque, serait rigoureusement écartée.

L'époque des examens du second degré et la ville dans laquelle ils auront lieu, seront désignées ultérieurement.

Nous lisons la Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour :

MESSE DU ST-ESPRIT

A l'occasion de la rentrée des tribunaux, le barreau de Cahors a assisté, hier vendredi, dans la chapelle de l'Évêché, à la messe du St-Esprit célébrée, en l'absence de Monseigneur, par M. Belvéze, chanoine archiprêtre de Cahors.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Monseigneur : M. l'abbé Décros, curé de l'Hospitalet, est nommé curé de Cabrerets.

M. l'abbé Rey, ancien curé de Creysse, est nommé curé de l'Hospitalet.

M. l'abbé Fenouil, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Lacapelle-Marival, en remplacement de M. Latapie, obligé de se retirer pour cause de maladie.

prononcé le nom de Prussienne, que la voilà qui entre dans une fureur bleue ! « Comment ! s'écrie-t-elle, cette petite vipère a fait entrer chez moi une Prussienne !... c'est du propre !... Rien ne m'étonne plus d'elle en ce cas. » Elle finit par me dire que vous et moi nous ne valions pas plus l'une que l'autre, et m'ordonne de quitter immédiatement son hôtel, déclarant qu'elle ne voulait pas loger d'Allemands !... Vous pensez si la moutarde m'a monté au nez ? Je lui ai répondu de la belle façon, et j'ai lâché sa baraque au plus vite.

— Mon Dieu !... mon Dieu !... bégaya la pauvre Rosa, que d'humiliations !... que de douleurs !... Mais je ne puis plus me laisser traiter ainsi sans protester de mon innocence. Je vais aller de ce pas à l'hôtel Kleber, je parlerai à Mme Reuter.

— Je ne vous le conseille pas ; on a dit que si vous aviez l'imprudence de reparaitre dans la maison, les locataires de l'hôtel, réunis aux clients de la crèmerie, ont l'intention de vous donner un charivari d'importance ! ils vous reconduiront bien loin dans la rue pour vous ôter l'envie de revenir.

La crainte d'un scandale arrêta Rosa. C'était un scrupule patriotique qui avait conseillé au général d'étonner l'affaire. Il n'en fallait pas davantage pour décider la brave enfant à éviter toute manifestation tapageuse.

— A propos, lui demanda la Prussienne à brûlé-pourpoint, qu'est-ce que vous faites à présent ?

— Rien, hélas ! je sors de l'hôpital et j'accepterais n'importe quelle occupation.

CATHÉDRALE DE CAHORS

Les travaux de la coupole. — On sait déjà qu'il s'agit de vieilles peintures découvertes sous d'épaisses couches de badigeon successivement passées depuis la fin du XVII^e siècle jusqu'au commencement du nôtre...

Il a fallu d'abord compléter l'enlèvement des parcelles de chaux qui voilaient encore la peinture ancienne, fixer cette dernière, car les couleurs privées de leur gluten sont vite détériorées au contact de l'air et de la lumière.

Il a dû en être fait un relevé exact, c'est-à-dire des dessins documentaires sérieusement exécutés en grandeur des originaux, et puis des dessins réduits pouvant indiquer, non seulement les colorations, mais encore la façon de procéder des auteurs des peintures. Ces travaux ont été appuyés, justifiés par des photographies de détail. Après cette première série d'opérations, il en sera fait une seconde, celle-ci plus apparente dans l'édifice et devant montrer enfin l'œuvre des artistes du moyen-âge dans toute sa vérité. C'est là le but à atteindre, le seul.

Trop souvent, en de semblables circonstances, on s'est contenté de faire, fort sommairement d'ailleurs, quelques vagues calques et on a tout démolí. Les « réfections » auxquelles on a procédé ensuite, ont été ce qu'elles pouvaient être : fort piteuses et ne donnant que de fausses idées sur l'art du moyen-âge qu'elles prétendaient représenter. Il fallait éviter ces errements par trop commodes.

L'ensemble des opérations auxquelles on s'est livré constitue un travail long, minutieux, nécessitant des connaissances spéciales et beaucoup de conscience. Nous en verrons bientôt la fin, mais il serait imprudent d'en fixer l'époque d'une manière précise.

La date de ces peintures peut être placée entre les années 1296 et 1308. Leur style est celui de la fin du XIII^e siècle, mais certains détails des costumes indiquent le commencement du XIV^e et les documents historiques recueillis à leur sujet corroborent l'opinion sus émise.

Cette œuvre est fort remarquable si on veut bien se placer au point de vue qui lui est propre pour la juger sagement, c'est-à-dire en dehors des préjugés d'école et en faisant quelque effort pour se distraire un moment du courant actuel. C'est un échantillon remarquable et complet en lui-même de l'art décoratif de l'époque. Il peut servir de jalon dans l'histoire de la peinture...

La partie supérieure de la coupole est occupée par un cercle de trois mètres de diamètre environ, dans lequel se trouve Saint Etienne à genoux subissant le martyre de la lapidation. Ce premier cercle est entouré d'une zone en anneau de 2 m. 20 de hauteur environ. Elle contient différentes scènes se liant avec la figure centrale et entr'elles : le jugement des groupes de lapidateurs jetant ou ramassant des pierres, etc. Ces dernières figures sont à peu près de grandeur naturelle et paraissent beaucoup plus petites vues du bas de l'église. Immédiatement au-dessous de cette première partie supérieure, linéairement divisée en circonférences concentriques, la coupole est partagée en huit grands panneaux, ou secteurs, dans le sens de la hauteur. Ces secteurs sont décorativement terminés par des bandes ornées ou lites montantes, couvertes

— Je connais bien une place, insinua doucement la Prussienne, mais avec vos scrupules de l'autre monde, vous êtes capable de n'en pas vouloir...

— J'ai trop besoin de gagner ma vie pour pouvoir être difficile.

— C'est que... c'est dans une brasserie...

— Qu'importe !

— Du reste, on ne voit que des consommateurs doux et paisibles, de parfaits honnêtes gens... seulement, la clientèle compte beaucoup d'étrangers.

— Des Allemands peut-être ? fit Rosa avec vivacité.

Catherine eut une grimace de dépit, craignant que la jeune Alsacienne ne rejetât bien loin sa proposition.

— Oui, des Allemands, dit-elle avec embarras.

— Hélas ! reprit tristement la jeune fille après une seconde de réflexion, il faut bien vivre... et puisque je ne puis trouver à gagner mon pain en servant des Français !..

Cette fois, la Prussienne détourna un instant la tête pour ne pas laisser voir l'éclair de joie mauvaise qui illuminait son regard.

— Elle accepte ! pensa-elle, cette fois je la tiens et Frédéric Treiber sera content de moi.

— Venez, lui dit-elle d'un ton mielleux, je vais vous accompagner moi-même et sur-le-champ dans la maison dont je vous parle... vous verrez que les Allemands ont du bon... Du reste c'est vous-même qui me l'avez déclaré à l'hôtel Kléber : nous sommes deux pauvres filles jetées sans appui sur le pavé de Paris, et nous devons nous ai-

d'un élégant rinceau de vigne, avec feuilles et raisins, sur fond rouge. Au milieu de chaque panneau ou secteur, sur un fond jaune de coupe de pierre et dans un édicule posté sur un soubassement à gable et clochetons ornés, se trouve représentée une grande figure de prophète mesurant cinq mètres de hauteur de la tête aux pieds. Les figures sont celles de Jonas, Daniel, David, Jérémie, Izaïe, Ezéchiel Abacuch et Esdras. Les édicules, depuis leur base jusqu'à leur sommet en fleuron, sont d'environ 9 mètres.

La tonalité générale en était primitivement fort brillante, quoique sans dorure et avec des moyens fort simples ; l'exécution en a été fort habile. Elle dénote des mains extrêmement exercées...

Ne pas conserver ce précieux et important spécimen eut été un acte de vandalisme et aussi de mauvaise administration. La ville de Cahors pourra s'en apercevoir si elle considère combien de voyageurs, dans le clan des touristes, s'arrêteraient ici pour voir la coupole.

Fédération des Travailleurs de Cahors

Les délégués au Comité central de la Fédération des Travailleurs de Cahors, sont priés de se réunir, samedi 17 octobre, à 8 h. du soir, dans une salle de la Mairie.

Communication urgente.

Gourdon

Ces temps derniers, la gendarmerie de Martel a arrêté, en flagrant délit de mendicité et de vagabondage, le nommé Paulin Taravaut, âgé de 55 ans, originaire de Bétaille (Lot), qui a la spécialité de se faire servir de bons repas en se recommandant d'un ami de la famille. C'est juste au moment où il était installé chez Mme Castagné, à Baladou, près de Martel, qu'il a été procédé à son arrestation. Conduit devant le parquet, il a subi un interrogatoire, à la suite duquel il a été écroué à la maison d'arrêt.

Cet individu est coutumier du fait et il n'y a pas encore un an qu'il était condamné à trois mois de prison par le tribunal correctionnel de Brive (Corrèze), pour le même motif.

M. Truc, sous-préfet de Gourdon, est parti en congé en Algérie ; pendant son absence, il sera remplacé, croyons-nous, par M. Linol, maire de Gourdon et conseiller d'arrondissement.

Par décret du président de la République, en date du 7 octobre courant, M. Emile Broussouze a été nommé notaire à la résidence de Gourdon, en remplacement de M. Jean-Pierre Pomiran, décédé.

Castelnau

Un vol d'étoffes a été commis au préjudice du sieur Siméon Jean, propriétaire à Castelnau.

La gendarmerie a ouvert une enquête. On croit connaître le coupable.

Le crédit agricole

M. Develle, ministre de l'agriculture, prépare un projet de loi pour l'organisation du crédit agricole. Ce projet ne pourra sans doute être présenté à la Chambre que vers le mois de décembre. M. Develle tient, avant d'arrêter les différents points de ce projet, à faire étudier tout ce qui a été fait dans les divers Etats d'Europe, de façon à faire profiter la France des expériences

mutuellement !

Rosa lui tendit la main, touchée par ce souvenir rappelé d'une voix faiblement caressante. La malheureuse et innocente enfant ne se doutait pas que cette vile créature qui acceptait son étroite venait d'arrêter sa perte qu'elle comptait depuis plusieurs mois, et qu'elle triomphait intérieurement, voyant qu'elle touchait au but odieux !..

Elles se rendirent ensemble jusqu'à la rue Mazagan et entrèrent à la Brasserie de Munich.

— Le patron n'est pas là ? demanda Catherine à une verreuse.

— Non ! il est sorti.

— Merci, Mademoiselle, je ne puis l'attendre, car il faut que j'aie à mon travail : mais vous, ma chère Rosa, restez ici... il vous suffira de vous recommander de moi pour être occupée dans cette maison. En l'absence du patron, voici le gérant qui le remplace ; il me connaît assez pour qu'il me soit permis de lui toucher deux mots à votre sujet.

Effectivement, le gérant entra en ce moment dans la salle.

C'était un lourd Bavarrois, solennel et pesant, envoyé de Munich par Treiber père pour empêcher, à Paris, Treiber fils de commettre trop de sottises. Ce Mentor, trompant la confiance d'Ulysse, trouvait plus commode et surtout plus lucratif de fermer les yeux sur les folies de Télémaque et même de le servir au besoin par sa complaisance.

(A suivre). A. SIRVEN ET A. SIÉGEL.

ces des autres pays. Le ministre veut, en outre, embrasser les différents côtés de la question et établir l'organisation du crédit agricole, non seulement pour ce qui concerne le crédit personnel, mais encore pour tout ce qui touche le crédit foncier et le crédit mobilier.

CONSERVATION DES RAISINS

Voilà, croyons-vous, une recette d'actualité et très employée en Périgord à l'époque où le phylloxéra n'avait pas encore désolé ses jolis coteaux.

On place dans un baril ou dans une caisse que l'on puisse bien fermer une couche de son desséché au four. On met dessus un rang de raisin cueillis dans l'après-midi par un beau soleil, un peu avant leur parfaite maturité; on renouvelle la couche de son et l'on pose par-dessus un nouveau rang de raisins en faisant en sorte qu'ils ne communiquent pas les uns avec les autres. On continue ainsi jusqu'à ce que le baril soit plein, et on le ferme de façon que l'air ne puisse pas pénétrer à l'intérieur; les raisins se conservent ainsi pendant toute l'année.

Lorsqu'on veut rendre à ces raisins leur fraîcheur naturelle, on plonge les blancs dans du vin blanc et les rouges dans du vin rouge après avoir coupé la queue de chaque grappe. De cette manière, on mange des raisins frais pendant toute l'année.

LA TRUFFE

Un chiffre qui intéressera les gourmets est celui de la production annuelle de la truffe.

On en récolte chaque année, en France, 2,000,000 kilogrammes. L'exportation du précieux tubercule n'était, il y a quarante ans, que de 60,000 kilogrammes, elle a monté cette année à 600,000.

C'est surtout en Angleterre et en Belgique que s'exportent les truffes; chose à noter, les Américains dédaignent ce comestible luxueux.

Les faux poids

M. Cluseret, député du Var, vient d'adresser au ministre de la justice une lettre dans laquelle il l'informe qu'il se propose de le questionner, dès la rentrée, sur le refus par les parquets d'exécuter la loi, en matière de faux poids, pour la première saisie.

L'entrée des vins d'Espagne

A la suite de nouvelles démarches combinées des représentants de l'Espagne, du directeur de la Compagnie des Chemins de fer de Barcelonne-Taragone, M. Planas et de certains gros négociants parisiens, une nouvelle prorogation du tarif de pénétration pour l'entrée des vins d'Espagne en France serait consentie par M. Yves Guyot, de façon à faire coïncider la suppression du tarif 206 avec l'expiration du traité de commerce franco-espagnol, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} février 1893.

Cette nouvelle a produit une vive émotion dans le département des Pyrénées-Orientales. La chambre de commerce, la société agricole, vont se réunir pour protester contre la prorogation du tarif 206, qui lèse considérablement les intérêts des viticulteurs méridionaux. En outre, on prête à M. Edouard Rolland, député des Pyrénées-Orientales, l'intention d'interpeller le gouvernement et de lui demander des explications si la prorogation est confirmée.

Cet exemple pourrait être utilement suivi par les autres départements du Midi, non moins intéressés dans la question.

Les régiments mixtes

Les régiments mixtes, qui, au moment de la mobilisation générale, doivent doubler notre armée de première ligne, ont été appelés le 13 octobre pour la première fois. Cent mille hommes de territoriale ont donc rejoint, mardi dernier, leurs garnisons respectives, pour faire, non plus 13 jours, comme jadis, mais 14 jours de service. Les officiers en feront 16 ou 20.

En temps de paix, les régiments mixtes sont constitués pour un tiers par l'armée active (4^e bataillon du régiment actif de la région) et pour deux tiers par l'armée territoriale (1^{er} et 2^e bataillons du régiment territorial subdivisionnaire).

En temps de guerre, ces régiments deviennent régiments d'infanterie, avec des numéros spéciaux qui servent à ne pas les confondre avec les anciens.

Les trois premiers jours de leur présence au corps, des territoriaux appelés aujourd'hui, seront consacrés à repasser l'école du soldat et l'école de compagnie, à étudier l'instruction des tireurs, à exécuter un tir réduit et pour la première fois, le tir à la cible avec le fusil Lebel. Les deux jours suivants, on étudiera l'école de bataillon. Dimanche, les hommes se reposeront.

Pendant trois jours encore, les bataillons accompliront, hors de leur garnison et sans y rentrer, une manœuvre de guerre.

Les trois derniers jours, on reverra les matières apprises; puis désarmement, déshabillage et déséquipement des troupes.

Les vignes en Alsace

De mémoire d'homme, on n'a souvenir en Alsace d'un aussi extraordinaire retard des ven-

danges. Au-delà de Bollwiller, et dans la plaine seulement, les vendanges ont commencé mardi; à Guebwiller-Soultz, elles commenceront le 20; à Mulhouse, elles sont fixées au 26, officiellement, par arrêtés du maire de Carrière-Hack.

A Thann, on ne vendangera sans doute qu'après les fêtes de la Toussaint. Or, jamais on n'a rentré les récoltes du raisin au mois de novembre, et le fait sera tellement extraordinaire qu'on le citera comme un invraisemblable phénomène. Autrefois, et même jusqu'en 1890, les vendanges en Alsace étaient partout terminées le 16 octobre; cette année, on ne les a commencées que le 12.

Quant à la qualité du vin, elle sera excellente, la quantité à peine satisfaisante.

FAITS DIVERS

Le drame de Courbevoie

Le médecin-major Breton a été interrogé par M. Couturier, juge d'instruction. Après avoir donné au magistrat les renseignements sur ce qui s'est passé depuis le jour où il s'est enfui de Courbevoie avec Mme Raybaud, renseignements que nous avons fait connaître déjà à nos lecteurs, le major Breton a été interrogé sur la scène même du drame qui a amené le meurtre de Génisset.

Nous croyons devoir dire tout d'abord que M. Breton n'a essayé en rien d'esquiver les responsabilités du meurtre qu'il a commis. Son langage, les explications qu'il a données ont cet accent de vérité auquel on ne peut se méprendre.

LE RÉCIT DU MAJOR BRETON

Après avoir retracé les scènes du scandale que Génisset lui faisait subir, après avoir parlé des lettres anonymes adressées par celui-ci à ses amis, à son colonel, lettres contenant les imputations les plus odieuses, les plus outrageantes pour son honneur, le médecin-major s'est écrié: — Vous allez sans doute me demander, monsieur, pourquoi un combat loyal n'a pas mis fin à cette épouvantable situation?

Le médecin-major était très ému, il s'interrompit quelques instants et continua: — Peut-on penser que j'aie évité de me trouver sur le terrain face à face avec cet homme, oh non! monsieur, aucun de mes amis, pas un officier du régiment auquel j'ai l'honneur d'appartenir...

Il se reprit: « Auquel j'ai eu l'honneur d'appartenir n'en doute. J'ai tout fait pour l'y amener, je n'ai pu y réussir. Il m'outrageait odieusement devant mes amis, sur la voie publique: je le souffletais; il appelait les sergents de ville! »

M. Breton en arrive à la scène du meurtre. Il savait que Génisset était venu la veille à Courbevoie et cette scène l'avait exaspéré; il comprenait qu'il lui fallait s'attendre à de nouveaux scandales, à des scènes honteuses, à des lettres injurieuses, diffamatoires, envoyées de nouveau à son colonel, aux officiers de son régiment.

— Ces pensées me roulaient dans la tête et m'affolaient.

M. Breton continua: — J'étais dans cet état d'esprit le soir où le drame a eu lieu. Je me trouvais avec Mme Raybaud dans une pièce du rez-de-chaussée, quand j'entendis un bruit du côté de la fenêtre. Je pensai que des gamins avaient jeté des cailloux dans les vitres, le fait s'étant présenté la veille. Je me levai et de l'autre côté de la fenêtre, je reconnus Génisset. Je fus pris d'un accès de fureur; je montai au premier étage pour prendre mon revolver; quand je redescendis, il s'était éloigné, mais je l'aperçus chez le marchand de vins dont l'établissement est en face de chez moi. Il sortait des papiers de sa poche, et montrait ma maison d'un geste de menace.

» Je sortis et fis feu sur lui. Après ce premier coup de feu tiré, je vis rouge, et je n'avais plus conscience de ce que je faisais. »

Le magistrat demanda au major Breton pourquoi il ne s'était ni constitué prisonnier, ni suicidé après son crime.

« Je voulais prendre conseil de mes amis, a-t-il répondu, avant de me livrer. Je n'ai jamais eu l'intention de me tuer; je ne crains nullement la mort; mais si je m'étais suicidé, on aurait dit sans doute que les accusations portées par Génisset contre moi étaient exactes; pour ma famille, pour mes amis, pour moi-même, je ne pouvais accepter ces soupçons; j'ai pris conseil de mes amis, et après réflexion, je suis venu me mettre à la disposition de la justice. »

» Je tiens à vous dire, termina-t-il, que Mme Raybaud n'est pour rien dans le crime que j'ai commis. »

Après cet interrogatoire, Breton a été écroué à la Conciergerie.

MADAME RAYBAUD AU DÉPÔT

Ainsi que nous l'avons dit, mercredi dans l'après-midi, Mme Raybaud s'est présentée au Palais de Justice et a été mise en présence de M. Couturier. Son interrogatoire a été très sommaire: le magistrat s'est contenté de lui deman-

der ce qu'elle savait des circonstances dans lesquelles avait été commis le meurtre de Courbevoie. Mme Raybaud a fait une déclaration conforme à celle du médecin-major Breton.

Un détail curieux: Mme Raybaud était venue la veille pour se livrer. Elle avait demandé à être reçue par le juge chargé de l'affaire de Courbevoie.

— Il n'est pas ici, revenez demain, avait, d'un ton bourru, répondu le garçon de bureau.

Mme Raybaud partit et écrivit au parquet une lettre dans laquelle elle promettait de se constituer prisonnière le lendemain.

A l'issue de l'interrogatoire, Mme Raybaud a été écrouée au dépôt. On croit cependant qu'elle sera mise hors de cause et que sa détention durera au plus quelques jours.

Si, comme on le croit, un non-lieu est rendu en sa faveur, le major Breton serait alors jugé par les autorités militaires; le complice civil n'existant plus, la justice civile serait dessaisie.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 10 au 17 octobre 1891

Naissances

Bonnet Laurence, place du Marché, 2.
Rémond Marie, boulevard Gambetta, 44.
Rollès François, rue Jean Vayrac, 4.
Delbru Jean, rue de l'Université, 5.
Couailhac Julien, rue St-Marc, 3.

Mariages

Druilhes Denis et Denis Marie.
Salles François, boulanger, et Pergot Françoise.
Villes Joseph, charcutier, et Rous Marie.

Décès

Delmas Joseph, 47 ans, rue St-Georges, 14.
Baudel Anaïs, 1 mois, aux Junies.
Feydet Maurice, 22 mois, rue de la Liberté, 21.
Cordier Marie, 72 ans, v^e Mourlhan, à St-Cérec.
Pécol Pétronille, 63 ans, ép. Bry, à Cabessut.
Capmas Isabelle, 81 ans, rue St-Namphaise, 10.
Pardes François, menuisier, 74 ans, imp. Soulés.

Les forces reviennent!

Sailly par Cambrai (Nord). — Je souffrais de douleurs dans le dos et l'estomac; j'avais des éblouissements continus et je manquais de forces et d'appétit. Depuis que je prends vos bonnes Pilules Suisses, mon appétit et mes forces sont revenus et je n'ai plus de douleurs. Je vous remercie et vous autorise à publier ma lettre.
(Sig. lég.) M^{me} HOCQUET.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 18 OCTOBRE

de 4 heures à 5 heures du soir

(Allée Fénelon)

Pas Redoublé Leroux.
Les bords du Lac (mazurka) Bousquet.
Sur la montagne (valse) Kaulich.
La Mascotte (fantaisie) Audran.
Bella-Bocca (polka) Walteufel.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées artistiques A. Delétraz

Samedi, 17 octobre 1891

UNE SEULE REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS DU THÉÂTRE DU PALAIS-ROYAL

LES HÉRITIERS GUICHARD

Comédie-vaudeville en 3 actes de M. G. Marot

ON COMMENCERA PAR

Un Nuage dans un ciel bleu

Comédie-vaudeville en 1 acte, de M. G. Marot
Avec MM.

RICHE, du Palais-Royal;
NÉRAT, de la Gaité;
DUVIVIER, de la Renaissance;
LÉO, du Déjazet;
HODIN, de Cluny;
SÉNÉCHAL, du Châtelet;
Mme Rose BRUYÈRE, des Variétés;
Mlle Jane DAREL, du Vaudeville;
Mlle MARIANI du Châtelet;
Mlle A. RÉGNAULT, de la Gaité;
Mme DUVIVIER, de la Renaissance.

La nouvelle comédie de M. Gaston Marot, *Les Héritiers Guichard*, a obtenu à Paris, aux Variétés, un grand et légitime succès. Succès de fou rire. Mérite rare, l'auteur a fait une œuvre d'un comique irrésistible sans sortir des limites du bon goût. Une troupe d'artistes éprouvés joue avec ensemble et un entrain endiablé, l'épopée de ces Héritiers qui a fait rire tout Paris. — La province et l'étranger riront d'aussi bon cœur que les Parisiens.

Le nom seul de M. A. Delétraz, l'administrateur de la tournée, nous dispense de l'éloge.

Nous l'avons vu à l'œuvre, et ce sera pour lui un succès de plus — un succès mérité.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la Troupe St-OMER, donnera sur notre scène, le *Dimanche, 25 octobre*, une seule représentation de

NINICHE

Comédie-Opérette en 3 actes de MM. Hennequin et Millaud, musique de M. Boulard

M^{lle} Jane SEIGNARD

Remplira le rôle de NINICHE

Les Boussigneul

Comédie-Opérette en 3 actes

AUDOUARD *Chirurgien-dentiste à Brive*, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4^e mercredi de chaque mois.

Bourse de Paris

Cours du 16 octobre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	96 15
3 0/0 amortissable.....compt.	96 75
3 0/0 Emprunt 1891.....compt.	95 12
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 80

REVUE HEBDOMADAIRE

Notre marché influencé par les places étrangères est faible, malgré les efforts de Berlin l'emprunt Russe sera un succès et reviendra donner au marché une certaine activité.

Le 3 0/0 est à 95,60, le nouveau à 94 75. Les actions de nos grands établissements de crédit sont lourdes sans motifs.

Le Crédit foncier est à 1250, il devrait être à d'autres cours avec le succès qu'il vient d'obtenir dans son émission d'obligations communes.

La Banque de Paris est à 770, on sait qu'elle a une part importante dans l'emprunt Russe.

La Banque d'escompte est à 445.

La Société générale fait preuve d'une fermeté de bon augure à 480 ex-coupon de 6 fr. 25.

Le Crédit Lyonnais varie peu à 802,50.

Le Crédit Mobilier injustement déprécié tend à se relever.

La Banque des Pays-Autrichiens est ferme à 442,50.

A l'heure où paraîtront ces lignes l'emprunt Russe aura été couvert plusieurs fois, ce sera un nouveau succès à l'actif de nos grands établissements de crédit.

Nous voyons toujours une plus value sur les obligations des chemins de fer économiques qui ne sont pas à leurs cours.

L'Italien se tient assez bien, on a démenti tous les bruits mis en avant ces temps derniers. Il n'est nullement question de rétablir l'affidavit.

En Banque, l'Alpine est un peu faible malgré la bonne situation de la société.

L'action Fortis est à 50 fr. La société traverse une période d'expectative. La reprise paraît devoir s'accroître dès que la société fera connaître les négociations en cours.

Le marché s'améliore sur les obligations Portorico et sur les obligations Linares à Almería.

Nous n'avons pas à regretter d'avoir appelé l'attention de nos lecteurs sur la mine d'or Electra. On nous communique une lettre officielle écrite à ce sujet par la chambre de commerce française de Lima qui affirme l'importance extrême de cette affaire, son avenir, la haute honorabilité des hommes qui la dirigent. Il faut s'adresser à la Société générale française, 22, place Vendôme à Paris, pour recevoir gratuitement le dossier complet de cette affaire qui ne peut être comparée qu'aux plus riches mines d'or du monde entier. L'Electra vaut 55 fr.

Les journaux américains nous ont appris qu'une société coopérative d'assurances sur la vie, analogue à la Réserve mutuelle qui fonctionne en France, avait compté au grand étonnement de la famille de l'assuré décédé non pas le capital convenu dans la police, mais un faible prorata de ce capital, sous le prétexte que les cotisations n'avaient pu être toutes encaissées.

En France on ignore aussi cette conséquence de la mutualité et il y a utilité à l'apprendre à ceux qui seraient tentés de s'assurer sur la vie aux mutuelles américaines qui font tant de bruit. Les statuts de ces mutuelles ne laissent aucun doute sur ce point; les assurés sont des sociétaires, supportant la bonne et la mauvaise fortune de la société.

Si les cotisations sont insuffisantes, si les réserves sont au-dessous des nécessités du fonctionnement, les capitaux dus aux familles des décédés sont réduits proportionnellement.

Ainsi, vous voyez les conséquences de cette répartition proportionnelle, la famille du décédé ne reçoit qu'une faible partie de ce qu'elle attendait. Tout cela parce que le chef de la famille a eu l'imprudence de céder à l'appât de brillantes promesses souvent irréalisables.

Il aurait été mieux inspiré en souscrivant une police d'une de nos grandes compagnies d'assurances sur la vie.

Elles ont un très long passé sans défaillance, c'est là une sécurité qui a un prix inestimable.

ORIFLAMME PRODUITS SUPERIEURS D'ECLAIRAGE **AURORE**
En Bidons de cinq Litres
PÉTROLE BLANC ININFLAMMABLE SANS ODEUR
Chez tous Détaillants HUILE COLZA EXTRA n^o LAMPES et VEILLEUSES.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 41 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Alet, Arcachon, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Capvern, Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Saint-Girons, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

ZAROURIA (Algérie)

Depuis 5 ans j'avais une toux opiniâtre que rien ne pouvait calmer ; en plus, une violente névralgie me faisait horriblement souffrir. Depuis un mois, je fais usage des **Pilules Giequel**, j'ai été immédiatement soulagé, et maintenant je me trouve complètement guéri. Une de mes nièces, âgée de 12 ans, atteinte d'un mal de cœur que les médecins considéraient comme incurable, se trouve tout à fait soulagée, pour ainsi dire guérie dans l'espace d'un mois. Une autre jeune fille s'est aussi trouvée guérie d'un grand mal de gorge par ces bonnes **Pilules Giequel** (1 fr. 50 la boîte).

F. ROLLAND, à Zarouria.

Bibliographie

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du 17 octobre : — Les ambulances en carton aux grandes manœuvres : J. Comportey. — Le cyclone de la Martinique. — Les fils télégraphiques souterrains en Chine. — Fontaine lumineuse de table et de salon : X... ingénieur. — Action mécanique du vent dans les ouragans : Gaston Tissandier. — Les eaux de Paris : G. Richou. — Les fusils de chasse ; les armes anciennes : F. Landrin. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 12 octobre 1891 : Stanislas Meunier. — Physique amusante : Magus.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (Supplément 15 de la Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Bibliographie. — Recettes et procédés utiles.

SAINT-NICOLAS. — 12^e année. — Sommaire du n° 46. — 15 octobre 1891. — Désobéissance : Louis Castel. — La Fillette au Héron bleu : Eud. Dupuis. — Jiro : Victorien Aury. — Conte à Michelin : E. Causé. — Captifs à Fourmiville : S. E. Robert. — La Martinée de Jules : Tante Nicole. — Les deux chats et le singe. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes. — Illustrations par L. Bechi, Birch, Edwards, Causé, J. Wagrez, E. Renouard, Gaillard, etc. Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 984^e livraison (17 octobre 1891). — Texte : Les conquêtes d'Hermine, par M^{me} J. Colomb. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Dette de jeu, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. — Les nouveaux usages de l'aluminium, par Daniel Bellet. — La musique militaire et ses origines, par Louis Sevin. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, Tofani. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Nouveau Journal des voyages. — Sommaire de la 1603^e livraison (10 octobre 1891). — A travers l'Arménie russe, Karabagh. — Vallée de l'Araxe. — Massif de l'Ararat, par M^{me} B. Chantre, officier d'acadé-

mie. — (1890). — Texte et dessins inédits. — 10 dessins exécutés d'après nature par l'auteur. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 15 octobre 1891. — Entre Frères, par Gascias des Brûlées. — Les galeries de zoologie du Jardin des plantes, par Maurice Maindron. — Les dix doigts de Jean Ruthé, par Sixte Delorme. — Les échasses, poésie, par Roquefort-Villeneuve. — Causerie de quinzaine. — La petite Marthe, par Abel Merklein. — Yvetot, par A. Maurel. — Les vieux almanachs. — Le mois d'octobre. — Science en famille, par L. Balthazard. — Tante Ludvine, par F. Favier. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par J.-P. Laurens, Ad. Guillon, J. Wagrez, G. Rochegrosse, A. Mantelet, etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

AU PROPHÈTE

PLANACASSAGNE

Boulevard Gambetta, 91, en face le Monument CAHORS

Fabrique de couronnes funéraires

EN PERLES, MÉTAL ET IMMORTELLÉS Réparation de vieilles couronnes

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

École de Notariat de Toulouse

DIRECTION : Rue des Lois, 32

PROFESSEURS :

Cours théoriques : M. GUIRAUDUE, Docteur en droit, ancien Notaire, Avocat. Cours d'actes et d'application : M. CHAYROU, ancien Principal clerc de Notaire, à Paris.

Cours d'Enregistrement : M. NOUBLET, ancien Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.

Cours de liquidation (le jeudi matin) : M. CHAYROU.

Ouverture des Cours : le lundi 2 novembre 1891

L'enseignement complet dure une année. — Les cours sont de 4 heures par jour et ont lieu le matin de 8 à 10 h., et le soir de 4 à 6 h. — Autant que possible, les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 15 octobre.

La circulaire et le programme de l'enseignement sont envoyés à toute personne qui en fait la demande à M. Chayrou, Directeur de l'École de Notariat, rue des Lois, 32, Toulouse.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 30	6 ^h 39
Mercuès. . . .	6 ^h 54	1 ^h 4	6 ^h 53
Arrêt Douelle	6 ^h 58	1 ^h 8	6 ^h 57
Parnac.	7 ^h 5	1 ^h 15	7 ^h 4
Luzsch.	7 ^h 11	1 ^h 22	7 ^h 11
Gastelfranc. . .	7 ^h 25	1 ^h 35	7 ^h 23
Arr. Prayssac	7 ^h 28	1 ^h 38	7 ^h 26
Puy-l'Évêque. .	7 ^h 36	1 ^h 46	7 ^h 34
Duravel.	7 ^h 43	1 ^h 54	7 ^h 41
Solnac-Touzac	7 ^h 51	2 ^h 2	7 ^h 49
Fumel.	8 ^h 3	2 ^h 13	7 ^h 58
LIBOS. — A.	8 ^h 6	2 ^h 19	8 ^h 4
BORDEAUX. . .	3 ^h 51	8 ^h 11	4 ^h 45
PARIS. — Ar.	11 ^h 37	4 ^h 37	10 ^h 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	5 ^h 50	12 ^h 50	7 ^h 45
— Express. . .	7 ^h 40	12 ^h 45	12 ^h 45
BORDEAUX. . .	6 ^h 10	3 ^h 30	3 ^h 34
LIBOS. — D.	8 ^h 35	3 ^h 35	9 ^h 11
Fumel.	8 ^h 44	3 ^h 38	9 ^h 14
Solnac-Touzac	8 ^h 54	3 ^h 50	9 ^h 21
Duravel.	8 ^h 59	3 ^h 59	9 ^h 23
Puy-l'Évêque. .	9 ^h 6	4 ^h 8	9 ^h 35
Arr. Prayssac	9 ^h 13	4 ^h 15	9 ^h 42
Gastelfranc. . .	9 ^h 19	4 ^h 23	9 ^h 48
Luzsch.	9 ^h 29	4 ^h 36	9 ^h 58
Parnac.	9 ^h 37	4 ^h 46	10 ^h 6
Arrêt Douelle	9 ^h 42	4 ^h 51	10 ^h 11
Mercuès.	9 ^h 47	4 ^h 57	10 ^h 16
CAHORS. — A.	9 ^h 59	5 ^h 18	10 ^h 32

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 30
Cabesut, halte	7 ^h 54	11 ^h 39
Arcambal. . . .	8 ^h 4	12 ^h 4
Vers.	8 ^h 12	12 ^h 12
Saint-Géry. . .	8 ^h 20	12 ^h 20
Condouche. . .	8 ^h 32	1 ^h 2
St-Cirq, halte	8 ^h 38	1 ^h 8
St-Martin-Lab.	8 ^h 48	1 ^h 18
Calvignac, hal.	8 ^h 55	1 ^h 25
Cajarc.	9 ^h 8	2 ^h 10
Montbrun, hal.	9 ^h 18	2 ^h 24
Toirac.	9 ^h 27	2 ^h 45
Lamadolaine. .	9 ^h 39	3 ^h 10
CAPDENAC. A.	9 ^h 51	3 ^h 26

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 ^h 47	11 ^h 30
Lamadolaine. .	7 ^h 56	11 ^h 39
Toirac.	8 ^h 10	12 ^h 15
Montbrun, hal.	8 ^h 18	12 ^h 23
Cajarc.	8 ^h 30	12 ^h 35
Calvignac, hal.	8 ^h 40	1 ^h 6
St-Martin-Lab.	8 ^h 49	1 ^h 16
St-Cirq, halte	8 ^h 57	1 ^h 24
Condouche. . .	9 ^h 5	1 ^h 32
Saint-Géry. . .	9 ^h 18	2 ^h 22
Vers.	9 ^h 23	2 ^h 27
Arcambal. . . .	9 ^h 31	2 ^h 35
Cabesut, halte	9 ^h 41	3 ^h 5
CAHORS. — A.	9 ^h 49	3 ^h 20

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.
NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES
Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.
125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 18 fr. 75
AVEC 425 CARTES COLORIÉES
15 CENTIMES
La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires
pour un spécimen gratis à PAVILLON, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

VIN de VIAL
TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX
Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.
Composé des substances absolument indispensables à la formation et au développement de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.
Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Diarrhées atoniques, l'Âge critique, l'Étiollement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amalgrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.
LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt dans les principales pharmacies.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{me} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.